



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2225>

CN de rentrée du SNES : Texte de l'École Émancipée

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU -

Date de mise en ligne : dimanche 18 septembre 2016

Date de parution : 14 septembre 2016

Description :

À l'occasion du CN de rentrée du SNES-FSU, l'École Émancipée a soumis un texte d'orientation à la réflexion et au vote des militant·e·s. Le voici.



Un climat guerrierâ€¦ 3 x 49.3â€¦ La rentrée sont les points à découvrir ci-dessous ! Bonne lecture.

Les fruits pourris de la politique sécuritaire et guerrière

Un nouvel attentat a été perpétré à Nice le 14 juillet. F. Hollande a alors choisi de prolonger une quatrième fois l'état d'urgence, ce régime dérogatoire aux libertés publiques. Le projet de loi de prorogation a fait l'objet de surenchère sécuritaire par la grande majorité des député-es et sénateur-trices. Plutôt que de mener un travail de fond afin de prévenir le fanatisme, le gouvernement, tout en intensifiant son intervention militaire en Syrie, préfère empiler les lois qui réduisent les libertés, renforcer le pouvoir policier au détriment du contrôle judiciaire, pouvant servir de prétexte à la répression des mouvements sociaux et environnementaux. Tout cela correspond de plus en plus aux attentes de la droite et de l'extrême-droite. Ainsi le syndicalisme doit prendre toute sa place pour la défense des libertés individuelles et démocratiques. La FSU doit participer activement au collectif « Nous ne céderons pas ». Dans la même veine, la communication des ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale annonçant le 24 août dans les médias des mesures de sécurité dans les établissements scolaires, risque d'accroître l'anxiété ambiante sans avoir d'effet réel sur la menace terroriste. Dans ce contexte, ce qui se passe actuellement dans la ville de Nice, endeuillée par l'attentat du 14 juillet, est très inquiétant avec une société de sécurité privée qui propose ses vigiles aux écoles, collèges, lycées et universités de la ville avec l'appui de la commune, du département et de la Région. C'est une dérive sécuritaire très grave qui privatise allègrement une fonction régalienne : la sécurité. La teneur des débats de l'été suite aux attentats de Nice et de St-Etienne-du-Rouvray laisse craindre le pire pour les campagnes électorales qui s'annoncent. La pseudo défense de la laïcité et ou du féminisme sert de support aux paroles racistes et xénophobes des candidats à la primaire de droite notamment. L'instrumentalisation de la laïcité à des fins racistes doit être exposée comme telle et combattue. Si le Conseil d'État a heureusement suspendu l'arrêté « anti-burkini » du maire de Villeneuve-Loubet, et retenu « les atteintes graves et manifestement illégales portées à la liberté d'aller et de venir, à la liberté de conscience et à la liberté de se vêtir », il n'en reste pas moins que la confusion règne souvent dans les esprits, y compris chez nos collègues, sur ce qu'est réellement la laïcité et ce que dit le droit en la matière. Le SNES-FSU doit informer la profession sur cette question. Il est aussi nécessaire de poursuivre les initiatives syndicales contre l'extrême-droite. L'afflux de migrant-es en Europe n'a pas cessé durant l'été. L'UE refuse d'accueillir dignement les populations fuyant la guerre, la dictature ou la misère et les refoule via l'agence Frontex tout en demandant à la Turquie de les bloquer sur son territoire. A Paris, les démantèlements de camps se succèdent : l'État fait le choix de la répression, alors que les bénévoles et les associations manquent de moyens pour soutenir les réfugiés.. A Calais la surenchère raciste qui demande à l'État de démanteler la « jungle » ne propose aucune autre solution que de mettre dehors des gens qui sont déjà dehors ! Il cautionne la création d'un mur de plusieurs kms pour empêcher les migrants de rejoindre le RU. A Menton la police réquisitionne des bus de ligne en fait descendre les passagers pour y mettre des migrant-es et les ramener à la frontière italienne. Le SNES-FSU exprime sa solidarité avec le délégué syndical CNT qui a refusé de participer à cela et qui depuis reçoit des menaces de son patron.

Trois 49.3â€¦ rien que çaâ€¦

La loi El Khomri a été définitivement adoptée le 21 juillet par un troisième recours au 49.3. Après des mois de grèves et de manifestations massives et malgré l'opposition d'une majorité de « l'opinion publique », la détermination du

gouvernement à faire passer cette loi destructrice du droit du travail par le recours à un procédé des plus détestables (que le PS récusait quand la droite en faisait usage) ne laisse plus de doute : la casse de notre modèle social est au coeur de son projet politique. L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 15 septembre qui doit montrer l'illégitimité de cette loi pour obtenir son abrogation. Dans les entreprises, la mise en oeuvre de la loi El Khomri cassera les garanties collectives des salarié-es et poussera au chacun pour soi. C'est sur ce terreau que le syndicalisme d'accompagnement espère prospérer, articulant clientélisme et compromission avec le patronat. Cette loi, comme toutes les mesures anti-sociales que nous a imposées le pouvoir depuis le début du quinquennat, fait office de « pied dans la porte ». En effet, le train de destructions des droits et garanties collectives ouvre la voie à toutes les régressions à venir : entreprise par entreprise, en particulier la remise en cause rampante des 35h, rendant inéluctable l'abrogation pure et simple de la loi Aubry que beaucoup, de Macron à Le Pen en passant par toute la galaxie LR, entendent bien mener s'ils étaient portés au pouvoir. Les projets affirmés par les mêmes pour la fonction publique ne laissent aucun doute sur la casse du statut qu'ils aimeraient voir advenir. La fonction publique mériterait aussi la mobilisation de ses personnels. Les 2 fois 0,6 d'augmentation sont loin de compenser les pertes depuis le début du gel en 2010 alors que les conditions de travail se dégradent encore. La FSU a d'ores et déjà prévu des actions et prises de position en ce qui concerne la FP. On peut regretter que pour des questions de calendrier (élections professionnelles qui approchent), ces initiatives ne s'inscrivent pas dans un cadre intersyndical, à l'instar du mouvement contre la loi Travail. L'intersyndicale FP semble paralysée, en partie faute de trouver des bases revendicatives communes. Les récentes déclarations du secrétaire d'État au commerce annonçant que la France demandera l'arrêt des négociations sur le TAFTA suppose, pour être suivies d'effet, que les 28 entérinent une telle décision alors qu'ils viennent d'en confirmer le mandat à la commission en juin dernier. En l'état, ce mandat court toujours. Mais surtout il faudrait, pour être cohérent, refuser de ratifier le 18 octobre prochain le CETA, qui est un accord de même teneur négocié entre l'UE et le Canada, ce que se refuse à proposer le gouvernement. Les propos du secrétaire d'État ne sont donc qu'un écran de fumée qui vise à calmer les esprits pour mieux entériner le CETA. Le collectif Stop TAFTA appelle à mobilisation le 15 octobre prochain, le SNES et la FSU devront en être.

La rentrée

La rentrée se fait dans des conditions dégradées : effectifs pléthoriques, dépassant parfois même les seuils d'ouverture de classe, classes sans enseignants en raison notamment d'un manque de remplaçant-es, emplois du temps lestés de trous et/ou semestrialisés en dehors de toute préoccupation didactique et pédagogique (effet collatéral de la réforme), « intégration » des élèves de SEGPA en classe ordinaire, nouveaux programmes de collège sans manuels parfois, contestables sur le fond dans certaines matières, infaisables dans le temps imparti du fait de la baisse des horaires disciplinaires, etc. Définitivement, la priorité à l'éducation aura été un mensonge du quinquennat. Contre toute une profession, le ministère veut faire appliquer sa réforme du collège. La ministre, lors de la conférence de presse de rentrée affirme : "Là où certains enseignants ne sont pas prêts pour les EPI et l'accompagnement personnalisé, on enverra des inspecteurs et des formateurs pour les accompagner." Que d'euphémismes pour dire qu'on mettra au pas les réfractaires. Au même moment, alors que les classes comme la coupe sont pleines, Hollande annonce que le lycée est en ligne de mire pour une énième réforme calquée sur le même modèle, comme si Chatel n'avait pas fait suffisamment de mal. C'est sans doute que la réforme Chatel des lycées n'était pas allée assez loin dans la casse des disciplines et dans l'abandon de tout horizon commun pour les élèves. Ainsi les libéraux de tous poils, du PS au FN, sont bien déterminés à poursuivre la casse de l'école, et des services publics en général. La journée de grève du 8/9 a permis de relancer le débat sur l'école dans un contexte tendu avec des conditions de rentrée inacceptables mais sans pour autant parvenir à mobiliser la profession. Il faut en tirer les leçons : Le SNES ne doit plus s'enliser dans une contestation point par point de la réforme du collège. Il est temps d'avoir une analyse globale des réformes successives et d'expliquer leur sens. Il faut avancer un projet fédéral de réforme de l'École, de la maternelle à l'Université : quels enseignements ? combien d'heures ? quelle culture commune ? quels temps d'échange et de concertation ? quels effectifs de classe ? quelle mixité scolaire et sociale ? quelle diversité linguistique ? Etc. En cette année d'élections, le SNES et la FSU doivent faire entendre leur voix.